COMMISSION PERMANENTE
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Novembre 2026
19e Session, N°4

Bulletin



Le mot de la présidente

Cela fait deux ans que la Commission permanente a entamé sa 19e session. Cette période a été marquée par d'immenses défis humanitaires, mais aussi par la résilience, le dévouement et la solidarité remarquables qui caractérisent le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Au cours de ces deux ans, la Commission permanente a œuvré à renforcer la coopération au sein du Mouvement et à faire avancer les questions importantes pour notre avenir commun. Entre autres priorités, elle a continué de superviser la mise en œuvre de l'Accord de Séville 2.0 et a réalisé des progrès notables dans l'élaboration d'un cadre de politique générale pour le Mouvement – étape cruciale vers la mise en place d'une architecture stratégique plus cohérente, accessible et fonctionnelle.

La Commission permanente a consacré des efforts considérables à la préparation du Conseil des Délégués, qui se tiendra à Genève à l'issue de l'Assemblée générale de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle a approuvé lors de sa dernière réunion, en septembre, l'ordre du jour provisoire, les projets de résolutions et les documents complémentaires qui orienteront nos discussions.

Cinq projets de résolutions, ainsi qu'un certain nombre de documents de référence et de rapports intérimaires relatifs à des résolutions antérieures, ont été mis à la disposition de toutes les composantes du Mouvement le 16 octobre. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à toutes les personnes qui ont contribué, par leur engagement et leur expérience, à l'élaboration de ces documents importants.

Dans ce numéro

Le mot de la présidente 1

Distinctions du Mouvement 20263

XXXVe Conférence internationale et Conseil des Délégués de 2026
Derniers préparatifs pour le Conseil des Délégués de 2026.....4

Décider pour agir : traduire les résolutions en actes
Per humanitatem ad pacem : renouveler l'engagement du Mouvement en faveur de la paix5

Mettre pleinement en œuvre les résolutions, aujourd'hui et à l'avenir6

La parole aux membres de la Commission permanente
Entretien avec Helen Durham7

Opinion
Définir une vision pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à un moment décisif de son histoire.....9

Trouvez les dernières décisions de la Commission permanente sur cette page web : https://standcom.ch/meetings-and-decisions/

Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
19 Avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse
E-mail: standing.commission@standcom.ch
Site web: www.standcom.ch

Placé sous le thème « Unis pour l'humanité », le Conseil des Délégués sera l'occasion de réfléchir à l'avenir du Mouvement et de parvenir à un consensus sur les priorités qui seront les nôtres ces prochaines années. En tirant parti de nos atouts uniques et complémentaires, nous nous emploierons à renforcer notre efficacité collective ainsi qu'à optimiser notre impact humanitaire au cours de la période à venir.

Les plus hautes distinctions du Mouvement (la Médaille Henry Dunant et le Prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité) seront par ailleurs remises en marge du Conseil des Délégués. Je tiens à féliciter d'ores et déjà les lauréats de cette année, dont les services exceptionnels et le grand dévouement illustrent ce qu'il y a de meilleur au sein de notre Mouvement. Je me réjouis de leur rendre hommage lors des réunions statutaires de décembre.

Alors que le Conseil des Délégués approche, j'espère que nous saurons saisir cette occasion non seulement pour prendre les décisions qui s'imposent, mais aussi pour renforcer les liens qui nous unissent en tant que composantes du Mouvement. Si les défis qui nous attendent sont grands, notre capacité à les relever ensemble, avec détermination et persévérance, ne l'est pas moins.

Je souhaite saluer ici les innombrables volontaires et membres du personnel de la Croix Rouge et du Croissant-Rouge pour le courage, la compassion et l'abnégation dont ils font preuve au quotidien. Je tiens également à rendre hommage, avec le plus profond respect, aux travailleurs humanitaires qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Leur engagement reste une source d'inspiration pour chacun et chacune d'entre nous.

Je tiens enfin à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à cette édition du Bulletin. Je suis particulièrement reconnaissante à Younis Al-Khatib, président de la Société du Croissant-Rouge palestinien, d'avoir partagé ses précieuses réflexions sur l'avenir de notre Mouvement.

J'ai hâte de retrouver la plupart d'entre vous à Genève en décembre prochain.

Avec mes meilleures salutations,

Mercedes Babé
Présidente



Distinctions du Mouvement 2026

La Commission permanente a le plaisir d'annoncer que la Médaille Henry Dunant sera décernée à deux personnes à l'occasion du Conseil des Délégués de 2026 : M. Milton Chaverri Soto, de la Croix-Rouge costaricienne, et Mme Jumana Qwaider, du CICR. La Médaille Henry Dunant est la plus haute distinction du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Elle récompense les services exceptionnels et actes de grand dévouement à la cause du Mouvement accomplis par un de ses membres, principalement sur le plan international.

En outre, la Commission permanente a décidé à l'unanimité de décerner cette année un Prix de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour la paix et l'humanité – pour la cinquième fois seulement depuis la création de cette distinction, et pour la première fois depuis 2019. Ce prix récompense des contributions exceptionnelles au respect de la devise du Mouvement, *Per Humanitatem ad Pacem* (Par l'humanité vers la paix), c'est-à-dire à un monde rendu plus pacifique par l'action humanitaire et la promotion des idéaux du Mouvement. Le récipiendaire du Prix pour la paix et l'humanité sera annoncé lors de la cérémonie de remise des distinctions du Mouvement, le 3 décembre 2026, qui rendra également hommage aux lauréats de la Médaille du Mouvement pour les liens familiaux.

La Commission permanente adresse ses plus sincères félicitations aux lauréats et remercie toutes les composantes du Mouvement qui ont présenté des candidatures pour l'excellente qualité de celles-ci.

Les lauréats de la Médaille Henry Dunant :



Milton Chaverri Soto
Croix-Rouge costaricienne



Jumana Qwaider
CICR

XXXV^e Conférence internationale et Conseil des Délégués de 2026

Derniers préparatifs pour le Conseil des Délégués de 2026

Nous avons franchi une étape cruciale dans le processus de consultation qui a été lancé il y a 14 mois auprès des Sociétés nationales : la publication, le 16 octobre dernier, des documents de travail officiels du Conseil des Délégués de 2026. Il s'agit de l'ordre du jour provisoire, de dix rapports intérimaires, du descriptif de la Commission et des cinq projets de résolutions suivants, chacun accompagné d'un document de référence (sauf le dernier) :

- Pour une utilisation des technologies numériques dans l'action humanitaire qui soit responsable et fondée sur des principes
- Renforcer la préparation stratégique et opérationnelle du Mouvement face aux informations préjudiciables dans les contextes humanitaires
- Renforcer la résilience des communautés urbaines – Principes d'action
- Renforcer le mandat et les capacités des Sociétés nationales en consolidant leur base juridique
- Préserver l'humanité : nos efforts collectifs pour faire respecter le droit international humanitaire

Le Conseil des Délégués se tiendra les 3 et 4 décembre 2026. En plus des séances plénières, il prévoit une commission sur le thème « Comprendre le monde d'aujourd'hui – façonner le Mouvement de demain », six séances thématiques, douze manifestations parallèles, ainsi que des espaces de réseautage spécialement pensés pour offrir aux participants un environnement accueillant et propice aux échanges.

Deux webinaires supplémentaires ont été organisés respectivement le 26 octobre et le 2 novembre : le premier sur l'ordre du jour, le programme et les projets de résolutions, et le second sur les modalités pratiques de participation au Conseil des Délégués.

Nous vous prions de bien vouloir enregistrer les représentants de votre Société nationale d'ici au 15 novembre afin de faciliter les préparatifs.

Décider pour agir : traduire les résolutions en actes

En 2024, la XXXIVe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a adopté 6 résolutions, auxquelles sont venus s'ajouter 115 engagements pris à titre volontaire par les participants. Le Conseil des Délégués a quant à lui adopté 9 résolutions en 2024 et 13 résolutions en 2022. Les résolutions et les engagements invitent les membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) à agir pour le bien de l'humanité. Cette section met en lumière les progrès qu'ils ont accomplis à cet égard.

Per humanitatem ad pacem : renouveler l'engagement du Mouvement en faveur de la paix

Le Conseil des Délégués de 2024 a adopté la résolution intitulée « Réaffirmer le rôle du Mouvement en tant que facteur de paix », réitérant ainsi la volonté du Mouvement de contribuer à la prévention et au règlement des conflits ainsi qu'à l'instauration d'une paix durable. Dans le contexte actuel de multiplication des conflits, de polarisation et d'aggravation des besoins humanitaires, cette résolution explique comment l'action humanitaire menée au quotidien par le Mouvement peut ouvrir la voie à la paix. En protégeant la dignité humaine, en accroissant la résilience des communautés et en promouvant le dialogue et l'inclusion, les composantes du Mouvement peuvent renforcer la confiance, réduire les divisions et favoriser la coexistence pacifique.

Depuis l'adoption de la résolution, des activités de recherche et de plaidoyer ont été réalisées afin de mieux comprendre la contribution que l'action humanitaire peut apporter à la paix. Par exemple, en novembre 2025, la Fédération internationale et la Croix-Rouge de Norvège ont organisé à Genève le **Symposium du Mouvement pour la paix**, qui a rassemblé des composantes du Mouvement et des partenaires extérieurs pour partager des données d'expérience, diffuser de bonnes pratiques et réfléchir aux moyens par lesquels le Mouvement peut davantage contribuer à la paix. L'un des projets présentés lors de cette réunion était le rapport ***Through Humanity to Peace***, récemment publié par le CICR, qui s'appuie sur des travaux de recherche opérationnelle menés dans trois pays et sur des études en histoire et en sciences sociales pour examiner la manière dont les organisations humanitaires peuvent soutenir les perspectives de paix. Ce rapport a pour but d'encourager les États à réinvestir dans la prévention et le règlement des conflits, tout en aidant les organisations humanitaires à mieux comprendre leurs contributions à la paix et à mettre en place des partenariats éclairés avec les acteurs de la paix.

Afin de donner suite à ses engagements en faveur de la paix, la Fédération internationale a lancé l'initiative-cadre Generation Peace, qui vise à combiner l'énergie et l'esprit d'innovation de la jeunesse avec l'expérience de volontaires plus âgés à travers le dialogue intergénérationnel et l'action dirigée par les communautés. La campagne phare de la Fédération dans ce cadre s'appelle Light in the Darkness et a été déployée au niveau mondial en juin 2026. Elle mobilise des personnes de toutes les générations autour d'une vision commune de la paix, de l'humanité et de la dignité. Par des témoignages, des activités communautaires, une plateforme numérique et des efforts de plaidoyer, elle établit des liens entre les initiatives locales de consolidation de la paix, amplifie la voix des communautés et transforme des gestes individuels d'espoir en action collective.

Vous trouverez de plus amples informations sur ces initiatives et d'autres dans le rapport intérimaire intitulé « Réaffirmer le rôle du Mouvement en tant que facteur de paix ».

Par **Bhupinder Tomar**
Directeur chargé du développement des Sociétés nationales, Fédération internationale

et

Ariana Lopes Morey
Conseillère principale chargée des politiques, CICR

Mettre pleinement en œuvre les résolutions, aujourd'hui et à l'avenir

La Commission permanente a constaté que, si les résolutions sont considérées comme des documents de référence précieux, elles ne sont mises en œuvre qu'occasionnellement et non systématiquement. Afin de rendre les résolutions plus facilement accessibles, une équipe créée sous l'égide de l'initiative relative au cadre de politique générale pour le Mouvement est en train de mettre au point un recueil numérique multilingue centralisant toutes les décisions du Mouvement et doté de diverses fonctionnalités de recherche.

Cadre de politique générale pour le Mouvement

Cette initiative émane de la résolution 9 du Conseil des Délégués de 2024, laquelle « prend note avec satisfaction de l'initiative de la Commission permanente visant à définir des orientations relatives à l'élaboration et au cycle de vie des résolutions et des politiques du Mouvement », « encourage la Commission permanente à poursuivre son travail d'élaboration d'un cadre de politique générale pour le Mouvement » et « l'invite à présenter ledit cadre au Conseil des Délégués de 2026 ».

Conclusions issues des consultations

L'équipe chargée du projet a mené des consultations à l'échelle mondiale consistant notamment en un questionnaire qui a permis de collecter plus de 100 réponses de Sociétés nationales, du CICR et de la Fédération internationale ; plusieurs réunions d'un groupe de référence composé de représentants de Sociétés nationales ; ainsi que des entretiens avec différentes parties prenantes. Ces consultations ont mis au jour les principaux défis suivants :

- des difficultés à trouver les documents et à appréhender une terminologie complexe ;
- des incertitudes quant à la validité et au statut des résolutions ;
- un manque de mécanismes permettant de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre ;
- une certaine fragmentation, dans la mesure où le suivi passe actuellement par telle ou telle personne de référence plutôt que par des systèmes institutionnels centralisés.

Principaux résultats obtenus et prochaines étapes

La plateforme en ligne des décisions du Mouvement est mise au point en partenariat avec le programme de préservation des archives du CICR, ce qui garantit sa pérennité et lui assure un ancrage institutionnel. Les Sociétés nationales pourront tester la plateforme et faire part de leurs commentaires lors de la manifestation parallèle du Conseil des Délégués intitulée « De la théorie à la pratique : comment pleinement mettre en œuvre les résolutions du Mouvement ». Cette manifestation offrira aussi aux participants l'occasion de partager leur expérience de la mise en œuvre des résolutions et de contribuer aux réflexions sur l'orientation à donner à l'initiative relative au cadre de politique générale pour le Mouvement, ainsi qu'aux outils connexes.

Le groupe de travail chargé de superviser ce projet, présidé par Mme Helen Durham, membre élue de la Commission permanente, continuera de chercher des moyens d'aider les Sociétés nationales à trouver plus facilement les décisions du Mouvement, les comprendre, les interpréter et les appliquer dans la pratique. Il se penchera également sur les processus d'élaboration, de mise en œuvre, d'examen et de mise à jour des politiques.

Par **Margareta Ottosson**
Croix-Rouge suédoise
Responsable de l'initiative relative au cadre de politique générale pour le Mouvement

Pour en savoir plus sur cette initiative, veuillez écrire à :
margareta.ottosson@redcross.se ou
standing.commission@standcom.ch

La parole aux membres de la Commission permanente

Entretien avec Helen Durham

Helen Durham a été élue à la Commission permanente par la XXXIVe Conférence internationale en octobre 2024. Humanitaire dans l'âme, elle a exercé diverses fonctions dans ce domaine : dirigeante, juriste internationale, conseillère en politiques et diplomatie, et directrice générale de RedR Australia. De 2014 à 2022, elle a été la directrice du Département du droit international et des politiques humanitaires au Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Avec à son actif 30 années d'expérience au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, elle a notamment occupé divers postes à la Croix-Rouge australienne, entre autres celui de directrice du droit international et de la stratégie ainsi que celui de responsable nationale du droit international humanitaire, et effectué plusieurs missions sur le terrain pour le CICR à travers le monde. Helen est titulaire d'un doctorat en droit international humanitaire et professeure associée à la faculté de droit de l'Université de Melbourne.



Qu'est-ce qui vous a amenée à vous porter candidate à l'élection à la Commission permanente ?

Je suis profondément attachée au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et je participe aux réunions statutaires depuis plus de 30 ans. J'y ai officié d'abord en qualité de représentante Jeunesse de la Croix-Rouge australienne, puis comme responsable du droit international humanitaire et conseillère juridique régionale du CICR, et enfin en tant que membre de la direction tant de la Croix-Rouge australienne que du CICR, où j'ai été notamment directrice du droit international et des politiques humanitaires. Durant toutes ces années, j'ai pu constater l'impact qu'ont ces formidables réunions, qui nous permettent de faire en sorte que le Mouvement se concentre sur les questions humanitaires les plus importantes. J'ai eu la chance de travailler avec de nombreuses Sociétés nationales du monde entier et de voir de mes propres yeux l'incroyable différence que leurs activités font dans la vie des gens. Soudé autour des Principes fondamentaux – qui se voient aujourd'hui mis à mal –, le Mouvement est plus précieux que jamais. En tant que membre et volontaire de la Croix-Rouge australienne, j'ai été fortement motivée par l'idée de pouvoir apporter ma contribution à cet organe unique

qu'est la Commission permanente, de partager mes expériences et mes connaissances et d'apprendre de mes collègues. Comme il s'agit de la seule instance permanente réunissant des représentants de toutes les composantes du Mouvement, nous nous devons de tirer le meilleur parti possible du temps à notre disposition pour échanger et aboutir à des résultats concrets qui soient utiles aux réunions statutaires et favorisent l'harmonie au sein du Mouvement.

Quels sont les deux ou trois sujets abordés ou décisions prises lors des réunions statutaires qui vous ont le plus marquée et qui, selon vous, ont eu un impact significatif sur le Mouvement ?

Au cours des ans, de nombreux sujets ont été examinés et de nombreuses décisions ont été prises par le Conseil des Délégués et la Conférence internationale dont les effets se font toujours sentir aujourd'hui et qui reflètent qui nous sommes et les valeurs que nous défendons. Je me félicite que le prochain Conseil des Délégués, en décembre 2026, se penche sur des problèmes pressants et d'actualité, tels que la désinformation/mésinformation et l'importance de doter les Sociétés nationales d'une base juridique solide. Les précédentes réunions statutaires ont fourni quantité d'orientations, de réglementations et d'informations concernant l'utilisation des emblèmes, lesquels sont essentiels à l'accomplissement de notre mission et sauvent des vies lorsqu'ils sont respectés. Les Principes fondamentaux eux-mêmes ont été officiellement adoptés lors de réunions tenues dans les années 1960 et sont aujourd'hui au cœur de notre travail quotidien. En tant que passionnée de droit international humanitaire, je considère que les réunions statutaires jouent un rôle primordial et sont une source d'inspiration. Au fil des décennies, de nombreux sujets y ont été abordés, tels que la nécessité de « s'approprier le droit international humanitaire », les obligations en matière de protection des soins de santé, ou la recherche des personnes portées disparues. Les enjeux liés aux armes inacceptables ont fait l'objet de discussions en 1948, 1952 et 1981, ce qui a conduit à l'adoption, par le Conseil des Délégués, de résolutions spécifiques visant à promouvoir l'élimination des armes nucléaires dès 2011. Les réunions statutaires sont une formidable occasion pour le Mouvement de faire entendre sa voix et de partager sa vision d'un monde plus sûr et plus bienveillant pour toutes et tous.

Selon vous, quels domaines spécifiques le Mouvement devrait-il prioriser pour renforcer son unité, sa préparation ainsi que l'efficacité et la pertinence de son action face aux défis mondiaux de notre époque ?

Nous devons nous en tenir fidèlement aux Principes fondamentaux et trouver des moyens pour faire en sorte que tout le monde les comprenne et les respecte. Nous ne devons pas perdre de vue le fait que les gouvernements et les autorités doivent nous permettre de faire notre travail en toute sécurité, que ce soit dans une situation de conflit armé, lors d'une catastrophe ou au sein des communautés ayant des besoins auxquels nous pouvons répondre. Je pense sincèrement que nous ne tirons pas suffisamment parti, dans la pratique, des précieuses décisions et conclusions issues de nos réunions statutaires et qu'il s'agit, pour de nombreuses Sociétés nationales, d'assurer un accès facile et équitable aux documents concernés. C'est pourquoi je me réjouis tout particulièrement de la mise en place du Cadre de politique générale pour le Mouvement et de la plateforme que nous lancerons en décembre. Enfin, nous devons veiller à renforcer l'égalité au sein du Mouvement et soutenir nos collègues des Sociétés nationales de différentes régions afin qu'ils aient leur mot à dire et participent à la prise de décision à tous les niveaux. Notre portée mondiale est un atout essentiel, et notre capacité à œuvrer ensemble pour l'humanité est véritablement exceptionnelle.

Opinion

Définir une vision pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à un moment décisif de son histoire

Les réunions statutaires de cette année – l'Assemblée générale de la Fédération internationale et le Conseil des Délégués – se tiennent à un moment décisif pour notre Mouvement. Plus de 130 conflits armés font rage aujourd'hui dans le monde, et les catastrophes naturelles sont de plus en plus fréquentes et dévastatrices. À cela s'ajoute le fait que le secteur humanitaire et celui de l'aide au développement traversent une crise existentielle. Le contexte international connaît de profondes mutations, et les règles et institutions sur lesquelles repose l'ordre mondial sont mises à mal, y compris les principes humanitaires et le droit international humanitaire (DIH). Je pense que notre Mouvement traverse l'une des périodes les plus déterminantes de son histoire depuis la Seconde Guerre mondiale.

Ces évolutions politiques ne sont pas purement théoriques : elles ont d'ores et déjà des répercussions considérables sur nos activités et nos ressources, sur la sécurité et la protection des volontaires et du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sur l'espace humanitaire dans lequel nos Sociétés nationales interviennent et jusque sur notre capacité à atteindre et à protéger les personnes touchées par les conflits, les catastrophes et d'autres crises.

Le Mouvement compte en tout 193 composantes – 191 Sociétés nationales, le CICR et la Fédération internationale –, dont chacune a son propre mandat, son histoire, son expérience et son contexte. Or, les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ne sont pas nationaux : de plus en plus, ce qui se passe dans une région du monde a des répercussions sur chacun d'entre nous, en particulier à une époque marquée par la propagation croissante d'informations fausses et préjudiciables. Nous avons donc besoin d'une vision stratégique qui nous aide à appréhender nos différents contextes comme les facettes d'un défi humanitaire commun et à agir collectivement sur la base de cette approche.

Nous devons comprendre les enjeux géopolitiques sans pour autant nous engager politiquement

J'ai travaillé dans un contexte où les limites du système humanitaire sont mises à l'épreuve chaque jour. Cette expérience m'a appris une chose simple, mais importante : **nous ne pouvons pas protéger l'action humanitaire en restant à l'écart des réalités qui la menacent. Nous devons comprendre les enjeux géopolitiques sans pour autant nous engager politiquement.**

Notre Mouvement doit rester indépendant, neutre et impartial. Ces principes ne sont pas négociables. Mais la neutralité ne doit jamais être synonyme de désengagement, pas plus que l'indépendance ne doit conduire à l'isolement.

Nous avons besoin d'un Mouvement qui comprenne où les décisions politiques sont prises, comment ces décisions influent sur l'action humanitaire et quand il doit faire entendre sa voix, nouer le dialogue et défendre l'espace humanitaire.

Mon expérience récente m'a appris à mes dépens que les évolutions géopolitiques ont un impact sur notre environnement opérationnel, sur notre capacité à atteindre les personnes qui ont besoin d'aide, sur la protection de nos volontaires et de notre personnel, ainsi que sur le respect général du DIH.

C'est pourquoi nous devons engager un dialogue avec les gouvernements, les institutions internationales et les autres acteurs influents, et entretenir ce dialogue dans la durée. Il ne s'agit pas de nous engager politiquement, mais de faire en sorte que les principes humanitaires continuent d'être respectés et que l'action humanitaire puisse se poursuivre.

La neutralité ne saurait justifier le silence face aux attaques

Nous nous heurtons à un autre défi face auquel, à mon avis, notre Mouvement doit se montrer plus uni et plus déterminé. Lorsque des volontaires et des membres du personnel sont tués, que nos structures sont prises pour cible ou que l'accès humanitaire nous est refusé, le Mouvement ne peut faire comme s'il s'agissait de faits isolés qui ne concernent qu'une seule Société nationale. Ces faits nous concernent tous.

Notre Mouvement doit parler d'une seule voix pour exiger que les auteurs des attaques visant notre personnel humanitaire et nos structures répondent de leurs actes. Notre neutralité ne nous oblige pas à rester silencieux face aux violations du DIH. Au contraire, nos principes n'ont de sens que si nous sommes prêts à les défendre lorsqu'ils sont mis à l'épreuve.

La redevabilité est donc indissociable de l'action humanitaire. Elle contribue directement à protéger l'avenir de l'action humanitaire.

Nous avons besoin d'une vision stratégique qui prépare le Mouvement aux défis à venir

Les pressions qui s'exercent sur le système humanitaire ne sont plus passagères ni ponctuelles. Il est de plus en plus difficile pour les acteurs humanitaires d'accéder aux populations qui ont besoin d'aide, les attaques à l'encontre des travailleurs humanitaires se multiplient, et le financement est soumis à de fortes contraintes. Alors que les besoins des populations touchées ne cessent de croître, la capacité des organisations humanitaires à y répondre est de plus en plus limitée.

Nous devons anticiper les changements, nous préparer à faire des choix difficiles et trouver des moyens concrets de renforcer le Mouvement avant la prochaine crise. À cet effet, nous devrons être attentifs aux évolutions politiques, mener une réflexion stratégique et, avant tout, être disposés à échanger en toute franchise sur les limites de nos approches actuelles.

Les Sociétés nationales sont la force de la Fédération internationale et du Mouvement dans son ensemble

J'ai toujours été convaincu que la plus grande force du Mouvement réside dans ses Sociétés nationales et leur capacité à s'écouter mutuellement, à comprendre leurs différentes réalités et à respecter l'indépendance et la diversité de chacune, tout en trouvant un terrain d'entente qui leur permet d'agir ensemble. Et cela implique parfois des discussions difficiles.

C'est notamment cette conviction qui a conduit la Société du Croissant-Rouge palestinien à lancer l'initiative de la **Table ronde sur le leadership humanitaire**. Nous voulions créer un espace où les Sociétés nationales puissent écouter leurs points de vue respectifs, parler en toute transparence des changements qui s'opèrent autour de nous et réfléchir ensemble aux conséquences de ces changements pour notre Mouvement et son avenir.

Je pense qu'il est essentiel que ce dialogue se poursuive. Tandis que nous préparons la prochaine Conférence internationale et abordons les grandes questions qui se posent à notre Mouvement, nous devrions nous appuyer sur cette initiative pour prolonger le dialogue avec nos partenaires.

Diriger le Mouvement à un moment décisif de son histoire

Je pense que le Mouvement ne doit plus travailler comme avant. Il doit mieux anticiper l'avenir et se montrer à l'écoute. Il doit engager le dialogue et agir. Il a besoin à cet effet d'une vision qui défende ses principes tout en l'empêchant de s'enfermer dans des idées dépassées du monde et de son fonctionnement.

Notre force réside dans la mise en commun de nos différentes expériences et dans notre détermination à agir collectivement lorsque la situation l'exige.

Selon moi, diriger le Mouvement ne se résume pas à remplir des fonctions protocolaires et à prononcer des discours. Il s'agit d'aider le Mouvement à faire entendre sa voix, à protéger l'espace humanitaire et à se préparer au monde qui se dessine autour de nous, grâce à un engagement actif et régulier.

Nous devons donc nous poser les questions suivantes : de quel type de leadership notre Mouvement a-t-il besoin aujourd'hui, et que devons-nous faire ensemble pour qu'il puisse continuer d'œuvrer au service de l'humanité ?



Par **Younis Al-Khatib**

Younis Al-Khatib préside la Société du Croissant-Rouge palestinien depuis 2000. Après avoir débuté comme volontaire en 1982, il a occupé de nombreux postes de haut niveau au sein du Mouvement. Ses fonctions l'ont amené à participer à plusieurs missions internationales. Il a en outre été membre du Conseil de direction de la Fédération internationale de 2017 à 2022.